195708-OCT-2009 2009-3381

DATAPAK

GROUPE	**1B**	INSECTICIDE

DIAZINON 50 W

INSECTICIDE

COMMERCIAL

Il est interdit d’utiliser ce produit dans les résidences et autour de celles-ci et dans d'autres aires résidentielles comme les parcs, les terrains d’écoles et les terrains de jeux. Il est interdit aux propriétaires de maisons ou autres personnes non certifiées d’utiliser ce produit.

DANGER POISON

LIRE L’ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L’EMPLOI

GUARANTIE: DIAZINON 50%

Avertissement, contient l'allergène soya.

N° D’HOMOLOGATION. 19576
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS D’URGENCE RÉSULTANT D’UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D’UN INCENDIE OU D’UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5
1-800-328-4678

CONTENU NET : 2 kg

MODE D'EMPLOI

DIAZINON 50 W est généralement efficace pour lutter contre les insectes et les acariens mentionnés ci-dessous. DIAZINON 50 W sera plus efficace si la température est de 20° C ou plus ou qu'elle atteindra ou dépassera ce minimum. Utiliser la dose de DIAZINON 50 W dans le plein volume d'eau. Traiter par application terreste seulement.

NE PAS APPLIQUER PAR AVION.

Les nébulisateurs et les pulvérisateurs à rampe à débit d'air contrôlé permettant d'obtenir des gouttelettes du bon diamètre et facilitant le dépôt de la bouillie peuvent être utilisés à une vitesse d'avancement de 5-15 km/h.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Insecticide de DIAZINON 50 W, insecticide/acaricide du groupe 1B. Toute population d'insectes ou d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à Insecticide de DIAZINON 50 W et à d'autres insecticides/acaricides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides/acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides ou acaricides:

• Dans la mesure du possible, alterner le Insecticide de DIAZINON 50 W ou les insecticides/acaricides du même groupe 1B avec des insecticides ou acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

• On peut dire, p.ex., d'éviter d'effectuer plus de pulvérisations indiquer de Insecticide de DIAZINON 50 W ou d'autres insecticides ou acaricides du même groupe pendant une saison.

• Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides ou acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

• Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques du lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

• Inspecter les populations d'insectes/acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

• Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

• Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au directeur du service technique, Loveland Products Canada Inc. at 1-800-265-4624 ou à www.uap.ca.

CULTURES FRUITIÈRES: POUR LES APPLICATIONS TERRESTRES DILUÉES, UTILISER LA DOSE INDIQUÉE DE DIAZINON 50 W DANS 1 000 L D'EAU, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

Pour le pommier, l'abricotier, le cerisier, le pêcher, le poirier, le prunier et le pruneautier, la dose à l'hectare est basée sur l'emploi de 3 000 L de bouillie sur les arbres adultes de 4,5 - 5,5 m de haut. Les arbres plus grands ou plus petits nécessiteront peut-être plus ou moins de DIAZINON 50 W. Pour ce qui est du volume d'eau à utiliser selon la taille de l'arbre à traiter, consulter le calendrier provincial. NOTA: Pour les pulvérisations concentrées, appliquer la même dose de DIAZINON 50 W à l'hectare que pour les pulvérisations diluées.

FRUITIERS	**RAVAGEURS**	**DOSE D'EMPLOI pour 1 000 L de bouillie (sauf indication contraire)**	**MODE D'EMPLOI**
Pommier, poirier	Carpocapse de la pomme	1 kg	Appliquer lors de tous les traitements postfloraux et lors du traitement spécial contre le 2e couvain.
	Mouche de la pomme	1 kg	Inclure dans au moins 3 traitements postfloraux, espacés de 10 jours, quand les mouches sont actives et pondent des oeufs.
	Psylle du poirier	1 kg	Appliquer au pré-bouton rose, lors des 1er, 2e et 3e traitements postfloraux.
	Pique-bouton du pommier	1 kg	Appliquer au bouton rose, et faire un traitement spécial à l'éclosion complète (à la fin de juillet ou au début d'août).
	Acariens	1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; DIAZINON 50 W supprimera les acariens s'il est utilisé dans le programme régulier de pulvérisation.
	Cochenilles (larves et adultes), pentatomes, mineuse du poirier	1 kg	Appliquer selon l'incidence des insectes.
	Phytoptes	1,5 kg + 10 L d'huile horticole légère ou moyenne	Appliquer après la récolte.
	Pucerons rose, vert et lanigère du pommier	0,5 – 1 kg	Appliquer lors d'un traitement postfloral; réappliquer au besoin.
	Mineuse marbrée	1 kg	Appliquer en plein au calice et lors du 1er traitement postfloral. Inclure dans les traitements postfloraux ultérieurs si les 2e et 3e générations se développent.
	Noctuelle des fruits verts	1 kg (4,5 kg/ha)	Appliquer au bouton rose.
Pommier	Cochenille de San José, puceron vert du pommier (oeufs), tétranyque rouge du pommier (oeufs), tétranyque brun (oeufs)	0,5 kg + 20 L d'huile Appliquer en plein à la dormance.	Appliquer en plein à la dormance. Ne pas traiter moins de 14 jours avant la récolte. Une légère rougeure peut se produire sur certaines variétés comme la Golden Delicious.

	Tordeuse du pommier, Noctuelle des fruits verts	1 kg	Appliquer en plein lors de 3 à 8 traitements postfloraux, à partir du bouton rose.
	Punaise de la molène (C.-B. seulement)	0,5 kg (2,25 kg/ha)	Appliquer au calice ou à la chute des pétales.
	Punaise de la molène (Est du Canada)	3,25 kg/ha	Appliquer au calice.
	Tordeuse pâle du pommier (Québec)	2 kg (5,5 kg/ha)	Appliquer une fois au bouton rose.
	Cochenille ostréiforme	5,5 kg/ha	Appliquer au calice, après avoir appliqué de l'huile blanche,à la dose de 60 L dans 4 000 L d'eau par hectare, à la dormance.
	Cécidomyie du 1 kg pommier (Est du Canada)	1 kg	
Poirier	Cochenille de San José	1 kg + 20 L d'huile de dormance	Appliquer en plein à la dormance.
	Tordeuse du pommier	1 kg (4,5 kg/ha)	Appliquer au bouton rose. Ne pas traiter moins de 14 jours avant la récolte.
Cerisier	Trypète des cerises	1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer 2 ou 3 fois, à 10 jours d'intervalle. Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.
	Puceron noir du cerisier, acariens	1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer 10 jours plus tard. Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.
	Cochenille de San José (adultes)	1,25 kg + 30 L d'huile de dormance	Appliquer en plein à la dormance.
	Cochenille de San José (larves)	1 kg	Appliquer au bouton rose ou dès l'apparition des ravageurs.
	Phytoptes	1 kg	Appliquer en plein après la récolte.
	Tordeuse du pommier, pique-bouton du pommier	1 kg	Appliquer en plein à partir de la chute des pétales. Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.
Pêcher, abricotier	Petite mineuse du pêcher, Cochenille de San José	1 kg + 20 L d'huile	Appliquer en plein à la dormance.
		1 kg + 10 L d'huile d'été légère ou moyenne	Appliquer en plein sur les pêchers à la chute des pétales. Ce traitement est efficace contre la petite mineuse du pêcher sur les pêchers.
		1 kg	Pour la lutte contre la petite mineuse du pêcher, en mai et en juin, sur les pêchers. Appliquer en plein.
	Pucerons, tétranyque du trèfle, tétranyque à deux points, cochenille de San José (larves)	1 kg	Appliquer lors d'un traitement postfloral, dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin. Ne pas traiter moins de 20 (pêcher) ou 10 (abricotier) jours avant la récolte.
Prunier,	Petite mineuse du	1 kg + 25 L d'huile	Appliquer à la dormance.

pruneautier	pêcher, puceron farineux du prunier (oeufs), cochenille de San José	de dormance	
		1 kg + 10 L d'huile d'été coulante légère ou moyenne	Appliquer à la fin d'avril ou en mai.
	Puceron farineux du prunier, puceron vert du prunier, puceron du chardon	1 kg	Appliquer en plein lors d'un traitement postfloral; réappliquer au besoin.
	Tétranyque du trèfle, tétranyque rouge du pommier	1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin.
	Pique-bouton du pommier	1 – 1,5 kg	Appliquer au bouton rose.
	Mouche de la pomme	1 kg	Appliquer en cas de problème sur les pruniers. Faire 2 ou 3 pulvérisations, à 10 jours d'intervalle, en juillet et au début d'août. Ne pas traiter les pruniers ni le pruneautiers en fruits moins de 10 jours avant la récolte.
Canneberge	Tordeuse des canneberges, *Spargonothis sulfureana*	4,5 kg in 3 200 - 3 500 L d'eau par hectare	Appliquer dès l'apparition des insectes; réappliquer au besoin. Ne pas traiter moins de 7 jours avant la récolte.
	Pyrale des atocas	7,25 kg in 3 200 - 3 500 L d'eau par hectare	Appliquer dès l'apparition des insectes; par réappliquer au besoin. Ne pas traiter moins de 7 jours avant la récolte.
Gadellier, groseiller	Pucerons, cochenille ostréiforme (larves), lécanies (larves), tenthrèdes	1 kg	Appliquer juste avant que les premières fleurs s'ouvrent.
Vigne	Cicadelles, tordeuse de la vigne, plieuse de la vigne, cochenilles	1 kg (3,375 kg/ha)	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer si le degré d'infestation le justifie.
	Tétranyque du Pacifique	2 – 2,25 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin. Ne pas traiter moins de 16 jours avant la récolte.
Houblon	Pucerons, acariens	2,25 kg/ha	Appliquer dans assez d'eau pour couvrir les plantes au complet, dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin. Ne pas traiter moins de 14 jours avant la récolte.
	Mouche des légumineuses	500-850 g/ha (60 g/ 200 L d'eau de plantation, à raison de 2 000 L ou plus par hectare)	Ne pas utiliser conjointement avec un engrais de démarrage.
Ronce de Logan, ronce, framboisier	Rhizophage du framboisier	1 kg	Faire un arrosage du pied à raison de 0,5 L par plante (4 000 L/ha). Traiter quand les nouvelles tiges sont à environ 10 cm du sol.
	Cicadelles (y compris 1 kg *Macropsis* spp.),	1 kg	Appliquer dès la séparation des boutons floraux. POUR ÉVITER DE NUIRE AUX

	pucerons, noctuelles, NE thrips, tenthrède du Ne pas traiter après la floraison. Framboisier		POLLINISATEURS, NE PAS TRAITER PENDANT LA FLORAISON Ne pas traiter après la floraison.
Fraisier	Pucerons, tétranyque à deux points	1 - 2 kg	Appliquer lors d'un traitement postfloral, dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin.
	Tortricide purpurine, tarsonème du fraisier	2,25 kg	Diriger le jet sur le collet des plantes; agiter les plantes pour les couvrir au complet. Pour compléter le traitement, faire d'autres applications après la récolte.
	Tordeuse du fraisier, cercope des prés	1 kg/1 000 L d'eau (2 000 L/ha)	Appliquer en plein dès la coloration des fleurs. Ne pas traiter les fraisiers en fruits moins de 5 jours avant la récolte.

CULTURES LÉGUMIÈRES : Sauf indication contraire ci-dessous, appliquer 1,1 kg/ha, dans assez d'eau pour couvrir les plantes au complet, dès l'apparition des insectes; réappliquer si le degré d'infestation le justifie.

LÉGUMES	**RAVAGEURS**	**DOSE D'EMPLOI Par hectare (sauf indication contraire)**	**MODE D'EMPLOI**
Haricot (sec, mange tout)	Pucerons, cicadelles, coccinelle mexicaine des haricots, mineuses diptères	1 kg	Ne pas traiter moins de 7 jours avant la récolte.
Brocoli, chou-fleur, chou, chou à rosette, chou frisé, chou-rave	Pucerons, fausse-teigne des crucifères, piéride du chou	1 kg	Appliquer tous les 7 – 10 jours. Ne pas traiter moins de 5 (brocoli, chou-fleur) ou 7 (chou, chou à rosette, chou frisé, chou-rave) jours avant la récolte.
Chou-fleur, brocoli, chou de Bruxelles	Mouches des racines (Traitement dans l'eau de plantation)	550 g par baril de 1 000 L d'eau de plantation	Agiter de temps à autre pour éviter une précipitation excessive. Vider et rincer périodiquement le baril ou la cuve pour éviter que la concentration de diazinon augmente. Appliquer 175 mL par plant lors de la plantation ou au pied de chaque plan moins de 1 semaine après la plantation. Un autre arrosage du pied sera peutêtre nécessaire 1 mois plus tard.
Cantaloup	Pucerons, chrysomèle du concombre, thrips, cicadelles, acariens	1-1,2 kg	Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.
Carrotte	Pucerons	1,1 kg	Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.
	Mouche de la carotte (adultes)	1,1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer tous les 7-10 jours au besoin. Pour le moment propice au traitement, consulter les autorités

			agricoles locales. Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.
Maïs, pois, haricot (toutes les variétés, y compris de Lima, mange-tout et sec), soja	Mouche des légumineuses	20 g dans 300 mL d'eau pour 4 L de semences HARICOT et SOJA: Ne pas entreposer les semences traitées pendant plus de 3 mois avant de les planter. N'appliquer qu'en association avec un fongicide ou par-dessus.	Mouiller complètement les semences avec le mélange. Traiter les semences moins de 3 mois avant le semis, à la dose de 60 g pour 100 kg de semences. Ajouter la bonne dose de DIAZINON 50 W à 1 L d'eau pour tous les 100 kg à traiter, et mouiller complètement les semences avec le mélange au moyen d'un appareil pour le traitement des semences, bétonnière ou une pelle. Sécher les semences avant de les ensacher ou de les planter. Ne pas dépasser la dose conseillée, sinon il se peut que des dégâts se produisent ou que le peuplement soit moins dens. Utiliser 100 g de DIAZINON 50 W pour 10 L d'eau. Si les semences n'ont pas été traitées par un fongicide, on peut associer du captane ou du thirame à DIAZINON 50 W, à la dose et selon le mode d'emploi qui figurent sur leur emballage. Si l'on n'associe pas de fongicide à DIAZINON 50 W, la levée risque d'être médiocre.
ATTENTION : Porter des gants en caoutchouc lors de la manipulation des semences traitées au diazinon. Étiqueter les semences traitées comme suit : « TOXIQUE POUR L'HOMME ET LES ANIMAUX. CES SEMENCES ONT ÉTÉ TRAITÉES AU DIAZINON. NE PAS LES UTILISER À DES FINS ALIMENTAIRES. »			
Concombre	Chrysomèle du concombre, pucerons, acariens, thrips	2,25 kg	Ne pas traiter moins de 7 jours avant la récolte.
Laitue	Pucerons, mineuses diptères	1,1 kg	Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.
Haricot de Lima	Puceron noir du haricot, coccinelle mexicaine des haricots, mineuses diptères, cicadelles, acariens	1,1 kg	Ne pas traiter moins de 3 jours avant la récolte.
Champignon	Phorides, sciarides	5-10 kg / 500 L d'eau	Pulvériser sur les surfaces extérieure et intérieure des murs de ventilation des maisons à champignons après avoir pasteurisé le compost dans les caisses. Ne pas pulvériser sur le compost dans les caisses ni après le lardage.Pour traiter les flancs en bois des caisses, les poteaux, les portes et les chambranles après la pasteurisation, appliquer au pinceau. Réappliquer au besoin. Ne pas laisser le produit entrer en contact avec le dessus des caisses, la terre ni les champignons.

Melon musqué	Pucerons, chrysomèle du concombre, thrips, cicadelles, acariens	1,1 – 2 kg	Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.
Oignon	Mouche de l'oignon (larves)	2,25 – 4,5 kg	Utiliser la dose maximale sur les sols organiques et pauvres en minéraux (dans assez d'eau pour abreuver le sillon lors de la plantation ou du semis). La dose prescrite convient à un espacement de 37,5 cm; pour les autres espacements, utiliser 10-17 g pour 100 m de longueur de rang.
	Mouche de l'oignon (adultes)	1,1 kg	Appliquer quand les mouches sont nombreuses; réappliquer tous les 7-10 jours au besoin.
	Thrips de l'oignon	2,25 – 4,5 kg	Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.
Persil	Pucerons, piéride du chou, fausse-teigne des crucifères	1,1 kg	Ne pas traiter moins de 14 jours avant la récolte.
Panais	Pucerons, altises, mineuses diptères	1,1 kg	Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.
	Mouche de la carotte (adultes)	1,1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer tous les7-10 jours si le degré d'infestation le justifie. Pour le moment propice au traitement, consulter les autorités agricoles locales. Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.
Piment	Pucerons	0,5 kg – 1 kg	Réappliquer au besoin. Ne pas traiter moins de 5 jours avant la récolte.
Pomme de terre	Pucerons, altises, doryphore de la pomme de terre, cicadelles, mineuses diptères	1,1 kg	Appliquer dans assez d'eau pour couvrir les plantes au complet; réappliquer au besoin. Ne pas traiter moins de 14 jours avant la récolte.
	Mouches des racines	30 g pour 20 L d'eau	Traiter les plantons en les immergeant dans la solution.
Radis	Mouches des racines (traitement des semences)	125 g par kilogramme de semences + solution de Methocel à 2 %	Ajouter cette solution aux semences, et mélanger pendant quelques minutes jusqu'à ce que les semences en soient bien enrobées. Sécher les semences avant de les semer. Utiliser avec prudence sur les sols sableux, car il se peut que des dégâts se produisent ou que le peuplement soit moins dense.
Radis, navet, salsifis	Pucerons, altises, mineuses diptères	1,1 kg	Ne pas traiter moins de 10 (radis, salsifis) ou 14 (navet) jours avant la récolte.
Rutabaga	Mouches des racines (adultes)	1,1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer tous les 7-10 jours si le

			degré d'infestation le justifie. Pour les tuer, pulvériser sur le sol et les plantes. Pour le moment propice au traitement, consulter les autorités agricoles locales.
Épinard, betterave	Pucerons, mineuses diptères	1,1 kg	Ne pas traiter moins de 10 (épinard) ou 14 (betterave) jours avant la récolte.
Potiron	Pucerons, chrysomèle du concombre, thrips, cicadelles, acariens	1,1 – 2 kg	Ne pas traiter moins de 3 jours avant la récolte.
Poirée	Pucerons, fausse-teigne des crucifères, piéride du chou	1,1 kg	Ne pas traiter moins de 14 jours avant la récolte.
Tomate	Pucerons, mineuses diptères, drosophiles	1,1 – 1,75 kg	Traiter au besoin. Contre les mineuses et les drosophiles, il faut généralement traiter toutes les semaines. Ne pas traiter moins de 1 jour avant la récolte.
Melon d'eau	Pucerons, chrysomèle du concombre, thrips, cicadeles, acariens	1,1 – 1,7 kg	Ne pas traiter moins de 10 jours avant la récolte.

PLANTES ORNEMENTALES	**RAVAGEURS**	**DOSE D'EMPLOI pour 1 000 L de bouille**	**MODE D'EMPLOI**
Thuya	Mineuses	1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin.
Thuya, genévrier	Cochenilles (larves), chenille burcicole	1,5 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin.
Azalée, aralia, lierre	Tétranyque du troène, Mineuses	1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin.
Bouleau	Mineuses	1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin.
Buis	Mineuses	1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin.
Oeillet	Pucerons, acariens, thrips, chenilles Mineuses	1,5 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin.
Chrysanthème	Pucerons, acariens, thrips, chenilles	0,5 – 1 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin.
	Mineuses	0,5 kg	Appliquer une fois par semaine, au besion, dès l'apparition des ravageurs.
Houx	Pucerons, pique-boutons	2 kg	Appliquer quand les nouvelles pousses ont environ 0,6 cm de long et avant l'ouverture des fleurs
	Pulvinaria spp. (larves),	3,5 kg	Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin.

	Coccus spp. scales (larves)		
	Mineuses	1 kg	Appliquer une fois par semaine, au besion, dès l'apparition des ravageurs.
Chêne	Mineuses	1 kg	Appliquer une fois par semaine, au besion, dès l'apparition des ravageurs.
Rosier	Pucerons, scarabée du rosier	1,5 kg	Appliquer une fois par semaine, au besion, dès l'apparition des ravageurs.
Fusain, genévrier, pin, if	Cochenilles (larves), perce-pousse européen du pin	1.5 kg	Pulvériser sur tout le feuillage. Appliquer dès l'apparition des ravageurs; réappliquer au besoin.

AUTRES INSECTES SUPPRIMÉS

VERS-GRIS : Contre les vers-gris (superficiels et souterrains) dans les parcelles de légumes, appliquer 4 kg/ha juste avant la plantation. Utiliser assez d'eau pour couvrir uniformément la surface. Incorporer aux premiers 7,5-10 cm (vers-gris superficiels) ou 7,5-15 cm (vers-gris souterrains) de terre.

SAUTERELLES : Contre les sauterelles dans les parcours, dans les pâturages, dans les fossés, aux bords des routes, près des clôtures, dans les friches, dans les champs incultes, sur les bandes tampons et autour de la lisière des cultures de plein champ, appliquer 1,1 kg de DIAZINON 50 W par hectare, avec assez d'eau pour recouvrir la surface, dès l'apparition des insectes. Traiter une bande à l'intérieur de la culture ainsi que les tournières et la lisière à l'extérieur de la culture. Ne pas traiter les cultures de plein champ moins de 14 jours avant la récolte. On peut faire paître les vaches, les boeufs et les moutons ou leur donner le fourrage vert à manger juste après l'application. On peut donner le foin à manger s'il n'a pas été coupé moins de 21 jours après l'application.

Nota : Ne pas pulvériser directement sur le bétail. Pour éviter de nuire aux pollinisateurs, ne pas appliquer pendant la floraison.

LARVES DE TIPULES (Colombie-Britannique seulement) : Contre les larves de tipules dans les pâturages (graminées et trèfle), appliquer 7 kg de DIAZINON 50 W par hectare, dans assez d'eau pour couvrir les plantes au complet, dès l'apparition des insectes. Pour plus de renseignements, consulter le calendrier des traitements de la Colombie-Britannique. Ne pas traiter moins de 14 jours avant le broutage, l'affourragement ou la récolte. Attendre 5 jours avant de retraiter.

PLANTES	RAVAGEURS	DOSE D'EMPLOI	MODE D'EMPLOI
Tabac	Mouche des légumineuses	500 - 850 g/ha (60 g pour 200 L d'eau de plantation, à la dose de 2 000 L ou plus par hectare).	
Graines ou semis de tabac jaune en serre	Fourmis des gazons	12,5 g pour 100 m^3	Appliquer le produit avec 10 à 15 L d'eau pour 100 m2, n'en appliquer que là où la surveillance indique que les fourmis butinent activement; il faudra peut-être faire une deuxième application 2 semaines plus tard en cas de réapparition des fourmis.

MÉLANGES EN CUVE

Ne pas laisser le mélange en cuve reposer jusqu'au lendemain. Observer les précautions, les avertissements, les limitations, les instructions sur le mélange en cuve et la pulvérisation, le délai d'emploi avant la récolte et le stade de croissance de la culture qui figurent sur l'étiquette de chaque élément du mélange en cuve.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Ne pas utiliser sur les humains, les animaux de compagnie ni le bétail. Peut être mortel en cas d'ingestion. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau et l'inhalation du brouillard de pulvérisation. Bien se laver après la manipulation et avant de manger, boire ou fumer. S'en tenir strictement aux directives sur l'étiquette. Ne pas réutiliser le contenant.

Éviter de contaminer les aliments pour les humains et les animaux et les ustensiles.

Lorsqu'on applique ce produit, il faut porter une combinaison couvre-tout par-dessus les vêtements de travail et des gants de protection contre les agents chimiques durant les activités de mélange, de chargement, de traitement, d'irrigation et de nettoyage. Porter un respirateur approuvé par NIOSH pendant les activités de mélange et de chargement.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant étre exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de reseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT : Maux de tête, vertiges, vue brouillée, nervosité, faiblesse, nausées, crampes, diarrhée, gêne thoracique, transpiration, myosis, larmoiement, salivation et autres sécrétions respiratoires excessives, vomissements, cyanose, oedème papillaire, contractions musculaires incontrôlables, convulsions, coma, perte de contrôle du sphincter et perte des réflexes.

POISSONS ET ANIMAUX SAUVAGES

Ce produit est toxique pour les oiseaux, les poissons et les autres animaux sauvages (y compris la sauvagine). Faire sortir les oiseaux, les poissons et les autres animaux avant le traitement; attendre au moins 4 heures avant de les faire rentrer. Ne pas contaminer les eaux ménagères et d'irrigation, les lacs, les ruisseaux ni les étangs. Les oiseaux et la sauvagine se nourrissant ou s'abreuvant dans les endroits traités peuvent en mourir. Ne pas appliquer là où habite ou habitera peut-être la sauvagine. Ne pas dépasser les doses conseillées, sinon le risque pour les oiseaux et la sauvagine sera beaucoup plus élevé. Éviter le chevauchement des surfaces traitées. Pour réduire le risque pour les oiseaux, il est conseillé d'irriguer (ou d'arroser), en appliquant au moins 0,7 cm (0,25 po) d'eau, juste après l'application. Cesser d'irriguer dès la formation de flaques.

TOXIQUE POUR LES ABEILLES : Éviter de pulvériser sur les fleurs ouvertes. Très toxique pour les abeilles exposées au produit ou à ses résidus sur les cultures.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes

au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Le diazinon est un insecticide organophosphoré et, par conséquent, un inhibiteur de la cholinestérase. En cas de symptômes cholinergiques, administrer de l'atropine comme antidote, puis de la pralidoxime (2-PAM) comme traitement de soutien. Utiliser 1-2 mg d'atropine toutes les 15-30 minutes si nécessaire.

ÉLIMINATION

1. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
2. Rendre le recipient vide impropre à toute usage additionel.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglement à eux en cas déversement ainsi que pur le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.